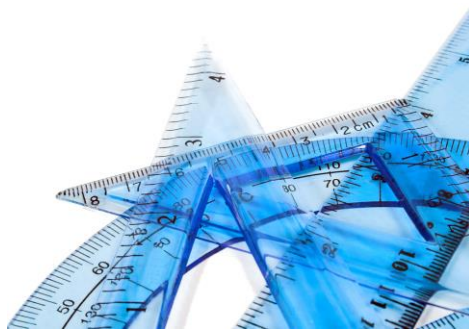


École Val-des-Monts

Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

# Projet éducatif

Révisé



Juin 2017

## Présentation

Le présent document constitue le projet éducatif de l'école primaire Val-des-Monts, de la commission scolaire de la Rivière-du-Nord, à Prévost. Dans sa forme actuelle, il est présenté au conseil d'établissement de l'école pour adoption dans le cadre de la *Loi sur l'instruction publique*.

Le contenu du projet éducatif actuel a donc été élaboré au cours de l'année scolaire 2009, par la participation active de l'ensemble de l'équipe-école sous la supervision de la direction.

L'école a tout d'abord procédé à une auto-analyse des forces et des défis à relever de l'établissement dans le cadre de l'élaboration du plan de réussite. À partir de ce diagnostic, nous avons choisi un petit nombre d'orientations générales, en tenant compte des orientations nationales énoncées par le ministère de l'Éducation dans le cadre de la réforme scolaire, des orientations stratégiques de la commission scolaire et du plan de réussite de l'école.

Depuis mai 2009, les quatre orientations générales finalement retenues et qui structurent le présent document, ont été adoptées par le conseil d'établissement. Ces orientations ont été analysées une à une par les éducateurs. Cette analyse a permis d'identifier, dans le vécu de l'école, des activités, programmes, et mesures à conserver et à développer, puisqu'ils actualisaient déjà les orientations. Elle a aussi permis de définir les objectifs du nouveau plan de réussite de l'école en fonction de ces orientations et d'identifier des actions concrètes à mener, à l'intérieur des actualisations annuelles du plan de réussite, afin de traduire le mieux possible les intentions du présent projet éducatif dans l'ensemble du vécu de l'école.

# Caractéristiques de l'école et de la clientèle

## Caractéristiques du milieu

L'école Val-des-Monts, de la commission scolaire de la Rivière-du-Nord, est située à Prévost. Construite en 1960, agrandie en 1980 puis en 1991, elle dessert une clientèle régulière de la maternelle à la sixième année. Selon les statistiques du ministère de l'Éducation, l'école n'est pas située en milieu défavorisé. La plupart des parents occupent un emploi.

Grâce à la présence active des adultes, d'un encadrement efficace du programme et de l'élaboration d'un plan d'action visant à contrer et prévenir la violence en milieu scolaire en 2017-2018, le milieu scolaire proprement dit n'est pas violent et les incidents de violence physique sont exceptionnels.

De plus, plusieurs activités parascolaires sont offertes le midi ainsi qu'après l'école. Celles-ci sont rendues possibles grâce à l'implication d'une équipe-école dynamique ainsi que de l'Académie musicale de Prévost. Sur le plan ethno-linguistique, la grande majorité des élèves sont des Québécois francophones de naissance et l'école n'a pas de réalité multiethnique significative.

## Caractéristiques de l'école

L'école accueille environ 380 élèves. Elle offre l'enseignement préscolaire et primaire, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année. L'équipe-école se compose d'abord de 26 enseignants, généralistes et spécialistes et de 2 techniciens en éducation spécialisée. Des services professionnels à temps partiel sont également assurés en psychologie et en orthophonie. Une directrice ainsi que le personnel de soutien (secrétariat et conciergerie) complètent les effectifs. Un service de garde, animé par cinq éducatrices, accueille environ 100 élèves. L'école offre aussi le service de dîners surveillés.

La réussite scolaire est assurée par un suivi très étroit des élèves à risque, l'ajout de ressources en orthopédagogie ainsi que d'une bonne communication entre les enseignants, les parents, la direction et les professionnels. De ce fait, la plupart des élèves de 6<sup>e</sup> année entrent au secondaire en voie régulière.

Nos élèves ont les mêmes besoins que tous les élèves du Québec et l'école Val-des-Monts fait sienne la triple mission de l'école québécoise soit celle d'instruire, de socialiser et de qualifier ces jeunes afin d'assurer une réussite. Le projet éducatif de l'école indique dans quel sens travaillent les éducateurs afin de répondre à cette mission.

# Rôle et structure du projet éducatif

## Rôle du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil de cohérence et de développement.

Au terme d'une démarche dans laquelle se sont engagées toutes les personnes concernées par la vie de l'école, le projet éducatif traduit des intentions communes, qui découlent de la raison d'être de l'école ou, si l'on préfère, de sa mission.

L'école Val-des-Monts a, comme toute école québécoise, une finalité commune définie dans les orientations ministérielles, et particulièrement dans la Loi 180 sur l'instruction publique.

L'école a également la mission d'intégrer dans son projet éducatif les orientations stratégiques de la commission scolaire, comme le prescrit la loi 124.

Elle a enfin une mission particulière qui lui vient des besoins de sa clientèle ainsi que des valeurs partagées par la communauté scolaire locale. Derrière ces choix d'orientations se profile une conception de l'apprentissage et de l'éducation à laquelle adhèrent les membres de l'école.

Le projet éducatif ne prétend pas décrire ce que toutes les écoles québécoises ont en commun : les documents d'orientation du Ministère et le Programme de formation y pourvoient abondamment. Son rôle est de préciser ce que notre école a de particulier, ce qui la différencie des autres écoles, ce qui la caractérise. Il ne remplace donc pas le projet éducatif national : il s'y ajoute, l'éclaire, le précise ou l'enrichit, selon le cas, et décrit les accents particuliers que l'établissement apporte à la mission éducative générale de l'école.

Le projet éducatif a une triple fonction : de référence, d'orientation et d'évaluation.

Le projet éducatif est la mémoire de l'établissement.

Il vise d'abord à préciser, de façon explicite les priorités permanentes de l'école, au-delà des variations conjoncturelles et des changements de programmes ou de personnel. C'est l'outil qui, pour les prochaines années, permettra à un nouvel arrivant dans l'école, de comprendre les éléments essentiels de la culture institutionnelle et de se les approprier, afin de mieux s'intégrer à l'équipe-école et de travailler dans la même direction. C'est sa fonction de référence.

Le projet éducatif est la boussole de l'établissement.

Il vise aussi à donner de la cohérence à l'action éducative, à réduire la part de hasard ou d'arbitraire dans le choix des priorités et dans la prise de décision. Dans un contexte où les énergies et les ressources sont nécessairement limitées, il fournit des critères permettant d'affecter prioritairement celles-ci aux projets et aux actions les plus susceptibles de faire progresser l'école dans le sens souhaité. Il débouche sur le plan de réussite de l'école, qui traduit en mesures concrètes les orientations définies par le projet éducatif. C'est sa fonction d'orientation.

Le projet éducatif est la vitrine de l'établissement.

Dans le cadre des nouvelles responsabilités confiées à l'école, le projet éducatif est un outil de reddition de comptes qui permet de faire le point et d'évaluer le vécu de l'établissement à la lumière de critères et d'indicateurs.

Il faut souligner que le projet éducatif vise à inspirer et non à limiter. Il décrit les directions dans lesquelles l'équipe-école a choisi de faire un effort collectif autour de priorités communes.

Toutefois, dans la mesure où cela demeure compatible avec les orientations institutionnelles, chacun demeure libre de mettre un accent personnel sur l'un ou l'autre des éléments du projet éducatif ou sur des aspects du vécu de l'école qui n'ont pas été retenus comme des priorités collectives : les initiatives personnelles demeurent, elles aussi, importantes.

Le projet éducatif couvre l'ensemble des dimensions de la vie de l'élève à l'école. Il ne se limite pas à telle ou telle activité ponctuelle, à tel cours ou à telle manifestation. Il touche tout autant à la pédagogie et à la vie scolaire qu'aux services et à l'organisation de l'école. On verra qu'un effort significatif a été fait pour analyser les impacts de chaque orientation générale sur les différents aspects de la vie de l'élève à l'école. Le but du projet éducatif est de permettre l'aménagement d'un environnement de qualité centré sur la réussite et qui réponde aux intentions de l'école et aux besoins de la clientèle.

### **Projet éducatif local et projet éducatif national**

La réforme scolaire actuellement en cours se présente comme une tentative de solution aux nombreux problèmes du monde de l'éducation. Notre école profite du renouvellement du projet éducatif actuel pour revoir ses choix pédagogiques, les préciser et faire en sorte qu'ils influencent la pédagogie dans la classe. Elle a donc tenu compte, dans ces choix, d'un certain nombre d'éléments fondamentaux de la réforme. Plusieurs des orientations générales se rattachent directement à des compétences transversales ou à des domaines généraux de formation. Nous signalerons, lorsque ce sera pertinent, les liens directs à établir entre certaines orientations et la réforme.

### **Les orientations générales et leur grille de lecture:**

L'école Val-des-Monts vise à **instruire**, **socialiser** et **qualifier** ses élèves; il s'agit là, d'ailleurs, des trois grandes missions de l'école québécoise.

Ces trois missions sont spécifiées en **orientations générales**, qui constituent le cœur du présent projet éducatif :

- orientations 1 à 2 pour la mission **instruire**;
- orientation 3 pour la mission **socialiser**;
- orientation 4 pour la mission **qualifier**.

Pour chacune des orientations, on retrouve :

- l'**énoncé** de l'orientation;
- sa **justification**, c'est-à-dire les raisons qui ont amené l'école à la retenir et, lorsqu'il y a lieu, la valeur éducative sous-jacente;
- l'identification de certains éléments du **vécu actuel** de l'école qui actualisent cette orientation. Ces éléments ne sont pas exhaustifs : on n'a retenu, à titre d'illustration, que quelques éléments représentatifs du vécu institutionnel de l'école;
- son ou ses **objectifs**, qui précisent les aspects de l'orientation générale qui seront particulièrement actualisés au cours des prochaines années. Il ne s'agit pas de moyens d'action proprement dits (qui apparaîtront dans le plan de réussite de l'école), mais d'une clarification de l'orientation.

# Les orientations générales du projet éducatif

## Instruire

### Orientation 1

**L'école Val-des-Monts vise à développer chez l'élève le développement des compétences en lien avec les mathématiques.**

Dans une société de plus en plus complexe dans laquelle l'élève évolue, la maîtrise de la mathématique est un outil indispensable à l'organisation de la pensée. Une amélioration permet aux élèves de développer une meilleure compréhension des concepts de base afin d'assurer une compréhension globale. En améliorant le rendement chez nos élèves, on s'assure d'une plus grande persévérance.

Cette orientation se développe en fonction de l'objectif suivant:

**Augmenter ou maintenir le taux de réussite à 81% pour la compétence résoudre des situations problèmes en mathématique chez l'ensemble des élèves d'ici juin 2018.**

Les situations- problèmes font partie intégrante de notre vie de tous les jours. Elles se présentent à nous régulièrement. Dans le contexte de la mathématique, la résolution de situation-problème permet aux élèves de développer une démarche constante, méthodique et organisée. De façon explicite, les enseignants amènent les élèves à utiliser des stratégies en mathématiques, les ressources disponibles et les outils nécessaires pour y arriver.

## Orientation 2

**L'école Val-des-Monts vise à développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française.**

La maîtrise de la langue est un outil indispensable d'accès à l'ensemble des savoirs et d'organisation de la pensée. C'est aussi la condition de la poursuite des études et la marque de l'appartenance à la culture québécoise. Comme outil de communication, c'est enfin un élément essentiel de la compétence transversale *Communiquer efficacement* du Programme de formation.

Cette orientation se développe en fonction de l'objectif suivant:

**Augmenter ou maintenir le taux de réussite à 90% pour les compétences lire et écrire chez l'ensemble des élèves d'ici juin 2018.**

L'élève doit percevoir l'écriture et la lecture comme des outils de communication, utiles dans tous les domaines de la vie et ne pas les associer, dans sa perception, aux seuls travaux scolaires. Animée par cette préoccupation, l'équipe-école poursuivra tout d'abord les efforts déjà entrepris pour développer davantage la lecture en appliquant l'approche « La Roue » chez les élèves de 1<sup>re</sup> année et l'approche « La forêt de l'alphabet » au préscolaire. De plus, l'équipe-école offrira un temps obligatoire de lecture autonome quotidiennement, des animations de lecture et des visites d'auteurs stimulant ainsi le goût à la lecture. De façon explicite, on proposera à l'élève des situations diversifiées exploitant les différentes intentions de lecture et d'écriture : loisir, goût de découvrir, communication interpersonnelle, recherche d'information, aussi bien dans des contextes libres que structurés.

## Socialiser

### Orientation 3

**L'école Val-des-Monts vise à être un milieu sécuritaire, non-violent et favorisant la résolution pacifique des conflits.**

L'élève a le droit de se scolariser dans un environnement où il se sent en sécurité et respecté. L'école affirme clairement que la diversité sociale et culturelle est source de richesse, que toute personne a droit au respect et que les conflits doivent être résolus par des moyens pacifiques. Une attitude de **tolérance, de respect et de non violence** envers l'autre, malgré ses différences, doit faire partie de l'éducation donnée à notre école. C'est la condition de base du fonctionnement social et de la création d'un climat propice aux apprentissages.

Cette orientation se développe en fonction des objectifs suivants:

**DIMINUER ET MAINTENIR À 10% LES INTERVENTIONS LIÉES À LA VIOLENCE ET À L'INTIMIDATION CHEZ LES ÉLÈVES D'ICI JUIN 2018.**

L'école s'est dotée d'un plan pour contrer la violence et l'intimidation. Des ateliers sont offerts sous différentes formes afin de favoriser le développement d'habiletés sociales orientées vers la prévention et la résolution des conflits. De plus, nous poursuivrons notre effort d'éducation en favorisant la régulation par les pairs. L'élaboration de séquence d'interventions communes favorisera la cohérence des interventions. En intervenant rapidement sur les conflits, le climat scolaire est plus harmonieux. En encadrant les élèves par des activités variées et organisées lors des temps non structurés, l'équipe-école vise une diminution des comportements inadéquats se traduisant par une baisse des interventions.

## Qualifier

### Orientation 4

**L'école doit favoriser la réussite scolaire par un soutien des apprentissages adapté à la situation de l'élève.**

La réussite scolaire est le but immédiat de la scolarisation. Les élèves n'apprenant pas tous de la même façon ni au même rythme, il est possible que certains d'entre eux éprouvent certaines difficultés lors de leur cheminement scolaire. Même si l'élève est toujours le responsable ultime de sa propre réussite, nous considérons que l'école a une responsabilité de fournir aide et soutien aux apprentissages et d'intervenir précocement sur les difficultés scolaires avant qu'elles ne se consolident en déficit d'apprentissage et, plus tard, en décrochage scolaire.

Cette orientation se développe en fonction des objectifs suivants:

**AMENER TOUS LES ÉLÈVES À RISQUE À PROGRESSER DANS LEURS APPRENTISSAGES EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUE D'ICI JUIN 2018.**

Les études sur la réussite scolaire démontrent que les efforts de dépistage et de prévention augmentent la réussite. L'équipe-école vise à offrir un enseignement différencié et explicite, accompagné de coups de pouce et de services en orthopédagogie afin de permettre à l'élève de progresser et de se développer à son rythme. De plus, une structure de soutien accompagné d'un référentiel commun permet une cohérence dans nos actions. La formation, la régulation de nos actions et la concertation continue sont une priorité partagée.